

Préparer votre cure



VOTRE RENDEZ-VOUS AVEC LE MÉDECIN THERMAL

Le médecin thermal sera votre interlocuteur médical privilégié durant votre cure. C'est lui qui, au vu de votre dossier médical et de l'examen de santé qu'il effectuera à votre arrivée, établira la prescription appropriée à votre pathologie. Pour gagner du temps lors de votre consultation, munissez-vous de votre dossier médical et de vos radiographies.



ASSEMBLEZ TOUS LES DOCUMENTS DONT VOUS AUREZ BESOIN SUR PLACE AVEC LE MÉDECIN THERMAL

- Votre accord de prise en charge (à présenter à votre arrivée).
- Votre dossier médical.
- Votre confirmation de réservation.
- Le nom et les coordonnées de votre médecin thermal.



PRÉPAREZ LES VÊTEMENTS ADAPTÉS À LA CURE THERMALE

- Pour des raisons d'hygiène, seuls sont acceptés les maillots type slip de bain ou boxer en élasthanne pour les hommes. Les femmes peuvent porter indifféremment des maillots une ou deux pièces classique.
- 1 bonnet de bain.
- Une paire de sandales de piscine en plastique antidérapantes dédiée à la cure.
- Une tenue confortable (style vêtements de sport).
- Peignoirs de bain et serviettes vous seront fournis durant votre cure.
- Pour les soins VR : mouchoirs, petite serviette pour éviter les projections éventuelles, kit ORL (en vente à l'accueil).



À VOTRE ARRIVÉE

- Rendez-vous chez votre médecin thermal afin qu'il établisse votre ordonnance médicale.
- Présentez-vous aux thermes muni de l'ordonnance délivrée par le médecin thermal et de votre prise en charge afin d'établir votre planning de cure.
- En cas de non présentation de votre prise en charge, un chèque de caution du montant total de la cure sera demandé.

